

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 décembre 2018

## CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 138

présenté par

Mme Anthoine, M. Lurton, M. Teissier et M. Viala

-----

**ARTICLE 3**

- I. – Supprimer l'alinéa 4.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 7 et 8.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour but de supprimer l'éco-contribution dont la création est prévue par le texte du Gouvernement. Il n'est en effet pas acceptable pour les fédérations départementales de se voir imposer une dépense qui pourrait évoluer du jour au lendemain par voie réglementaire sans qu'elles en aient la maîtrise.